

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



*Décoration des sapins
dans les écoles*

p.4-5, 12-13, 31 **La vie Municipale**

p.6, 7 **Travaux**

p.16 **Dossier**

p.8 **Portrait**

p.21 **La Médiathèque**

p.9-11 **La vie scolaire**

p.23-30 **La Vie Culturelle et Associative**

p.14 **Environnement**





INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL
ANNONCEURS



*Vous souhaitez
figurer dans votre
magazine municipal
de Pabu ?*

Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

SOMMAIRE

Éditorial p. 3

La vie municipale

Etat civil p. 4

Urbanisme p. 5

Travaux

Le point sur les travaux p. 6

Distribution de l'eau p. 7

Portrait

Nadine Le Moigne p. 8

La vie scolaire

Conseil Municipal

des Enfants p. 9

Ecole du bourg p. 10

La commission des menus . p. 11

La vie municipale

Téléthon 2023 p. 12

CCAS p. 13

Environnement

Le tri des biodéchets p. 14

Dossier presse

..... p. 16

Du côté de la médiathèque

Ça s'est passé

à la médiathèque p. 21

La Vie Culturelle et

Associative

L'atelier chorégraphique ... p. 23

Amicale laïque p. 24

FNACA p. 26

Le club des ajoncs d'Or..... p. 28

Rando Pabu p. 29

Amis des potiers p. 30

La vie municipale

Minorité / Calendrier p. 31

Éditorial

Une bonne année... et des projets pour Pabu...



Permettez-moi, en mon nom, au nom des élus et de l'ensemble de nos agents, de vous souhaiter une très bonne année 2024, pour vous-même, votre famille, vos amis et tous ceux qui vous sont chers. Une bonne santé bien sûr, beaucoup de bonheur, de joies à partager, d'amour à donner et à recevoir.

Avenir de l'hôpital...

Nous sommes, bien entendu, inquiets pour l'avenir de notre hôpital. Depuis des années, nous avons battu le pavé à l'occasion de manifestations pour défendre et soutenir notre maternité fermée depuis le 26 avril 2023. Nous en avons besoin, comme nous avons besoin d'un hôpital de plein exercice avec chirurgie, permanence des soins, ouverture des urgences 24h/24 tous les jours de l'année. Fermer définitivement la maternité aurait des conséquences graves sur le plan humain, mais aussi sur la dynamique de notre territoire. C'est la raison pour laquelle, nous avons demandé à Madame Noguera, directrice de l'A.R.S, d'annoncer une date de réouverture de la maternité. Sans une telle annonce, il sera impossible de recruter des sages-femmes et des gynécologues. Nous tenons donc à rappeler ici, notre attachement viscéral et indéfectible à notre belle maternité.

Concernant le bâtimentaire, nous souhaitons que les bonnes décisions soient prises le plus rapidement possible : réhabiliter le site, sur plus de 7 hectares ou qu'hôpital neuf soit édifié sur un autre site. Si le choix est fait d'une nouvelle construction, nous demandons à ce que ce nouvel hôpital soit construit sur le site de la zone de Saint-Loup. En effet, il est hors de question que Pabu se retrouve sans hôpital et avec une friche à gérer, sachant qu'un tel espace donnerait rapidement lieu à des occupations sauvages, et des trafics en tout genre.

Station d'épuration

La station d'épuration de Pabu, située route de Pommerit est l'objet de débordements récurrents dans la rivière. Il est nécessaire que celle-ci soit très rapidement réhabilitée, sachant qu'aujourd'hui, toutes les demandes de permis de construire dépendant de cette station nous sont refusées.

Zone de Saint-Loup

De nombreux artisans et des commerçants frappent à la porte de cette zone. Nous souhaitons que l'agglomération avance sur ce projet.

Autres projet pour 2024 :

- La construction d'un self à l'école du Croissant. Les travaux débuteront après les vacances de Pâques (coût estimé 750 000 €)
- Travaux sur la salle polyvalente (toiture, remplacement de menuiserie, peinture...) pour un coût de 100 000 €
- La réfection du vestiaire et des douches de la salle de tennis ainsi que celle du bureau (coût estimé à 20 000 €)
- L'agrandissement du parc animalier du bourg avec de nouveaux jeux (coût estimé à 25 000 €)
- Travaux de voirie :
 - rue de l'Armor la reprise des canalisations eau potable, eaux usées, eaux pluviales (coût estimé pour la commune de 240 000 €).
 - Crec'h An Nerven, réfection de la voirie et dans le lotissement des 3 Frères Henry, voirie définitive (coût estimé à 350 000 €).
 - Le Conseil Départemental souhaite mener une expérimentation de fermeture des accès de la rocade au bout de la rue Pierre Loti. Une réunion publique d'information aura lieu le samedi 10 février à 10h à la mairie.

Toutes ces réalisations permettront, nous le croyons, d'améliorer le quotidien de nos citoyens.

A noter que François Le Bras a souhaité quitter ses fonctions d'adjoint. Nous le remercions, vivement, pour son travail accompli et nous souhaitons la bienvenue à son successeur, Jean-François Rault.

Encore une fois, très bonne année, très bonne santé, avec de grands et petits bonheurs et riche de belles rencontres.

■ **Pierre SALLIOU**
Maire de Pabu



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
 Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
 Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
 Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



ETAT CIVIL

de l'année 2023



Naissances

Durant l'année 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir 18 nouveaux petits Pabuais, dont 12 qui ont souhaité être publiés.

Bienvenue aux 8 filles et aux 10 garçons :

Malo SADOUNI, le 25 janvier
 Haelynn FELTEN FOULGOC, le 24 février
 Léandre GUÉRIN, le 25 mars
 Aurèle JUTEAU DUTILLEUL, le 19 avril
 Ahmad KAK, le 11 août
 Keyden JENNEQUIN, le 17 août
 Gabin SCOLAN, le 19 septembre
 Lynao TARDIEUX, le 6 octobre
 Faustine HENRY, le 9 octobre
 Soline TRAN, le 6 novembre
 Nathan PHILIBERT BRAULT, le 13 décembre
 Cataleya DORÉ, le 27 décembre

18 naissances



Mariages

Nous avons eu le plaisir de célébrer 12 mariages, dont 8 qui ont souhaité être publiés et nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples :

Julien GUILLERM et Marisol TORIBIO MORA, Le 28 janvier
 Dominique LE PEUTIT et Hélène SADOU, Le 28 avril
 Gwénolé LE CORRE et Béatrice CORRE, Le 29 avril
 Sébastien LE PIVERT et Anne-Sophie LE ROY, Le 20 mai
 Marc KERNANET et Antoinette MARIE, Le 3 juin
 Quentin TREMEL et Marion HOUSSIN, Le 17 juin
 Eric LE FLOC'H et Gaïdic LE FLOUR, Le 17 juin
 Marc HUBERT et Maëva LE GUILLOU, Le 12 août

12 Mariages



PACS

Nous avons enregistré 5 PACS. Félicitations à ces nouveaux couples !

5 PACS



Décès

75 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée. Ce chiffre comprend ceux qui ont eu lieu à domicile, et ceux du Centre Hospitalier et de ses Ehpad. Nous nous associons bien évidemment à la peine des familles concernées.

Marie Madeleine GESTIN, 89 ans, le 10 janvier
Jeannette LE ROUX, 90 ans, le 13 janvier
Marthe LE SOUDER, 97 ans, le 20 janvier
Jacqueline JÉZÉQUEL, 91 ans, le 22 janvier
Jeanne LE BRIS, 100 ans, le 22 janvier
Marie-Annick LE GALLIOT, 84 ans, le 23 janvier
Jeanne OLLIVIER, 90 ans, le 25 janvier
Anne GUERNIOU, 83 ans, le 26 janvier
Denise COCHERIL, 86 ans, le 3 février
Marie Thérèse LE ROUX, 87 ans, le 3 février
Hubert CONNAN, 76 ans, le 11 février
Rosalie BLANCHARD, 96 ans, le 16 février
Sylviane GULYA, 73 ans, le 17 février
Francine HURE, 87 ans, le 24 février
Marguerite LE BAHER, 91 ans, le 27 février
François LAPLACE, 75 ans, le 11 mars
Marie CLAUDI, 65 ans, le 12 mars
Gisèle FRAVAL, 82 ans, le 13 mars
Aline CASTRO, 70 ans, le 17 mars
Loïc GUYADER, 70 ans, le 22 mars
Martine CLOUET, 70 ans, le 24 mars
Robert SÉBILLE, 89 ans, le 26 mars
Geneviève GODEFROY, 76 ans, le 28 mars
Mireille LE FORESTIER, 76 ans, le 2 avril
Amélie LE CHAPÉLIER, 92 ans, le 13 avril
Gaëtane DAVID, 75 ans, le 14 avril
Jeanne PASTOL, 89 ans, le 19 avril
Ghislaine GUÉRIN, 91 ans, le 19 avril
Hélène TARTIVEL, 90 ans, le 25 avril
Raymond HENRY, 86 ans, le 27 avril
Geneviève LE CAMPION, 88 ans, le 29 avril
André DEMOUSTIER, 87 ans, le 9 mai
Ernest YÉZOU, 74 ans, le 14 mai
Jeannine FLOHIC, 89 ans, le 21 mai
Léa LE BARS, 95 ans, le 23 mai
Maurice PHILIPPE, 80 ans, le 25 mai
Gisèle CARMES, 80 ans, le 31 mai
Irène LE MAOU, 89 ans, le 5 juin

Isabelle BERTRAND, 64 ans, le 6 juin
Louis QUELLIEN, 69 ans, le 14 juin
Pierre TOUANEN, 83 ans, le 25 juin
Gérard BOULEUX, 73 ans, le 26 juin
Yvette LE FLOUR, 86 ans, le 16 juillet
Teresa DARDAINE, 95 ans, le 18 juillet
Jeannine COATRIEUX, 83 ans, le 20 juillet
Thérèse LE GALL, 86 ans, le 21 juillet
Delphine POIGNANT, 44 ans, le 23 juillet
Elisabeth LE FAUCHEUR, 61 ans, le 2 août
Paulette BESNARD, 90 ans, le 10 août
Renée ROBIN, 89 ans, le 14 août
Marie Thérèse LE GAC, 91 ans, le 23 août
Yvette FAUJOURON, 77 ans, le 26 août
Renée LE GOFF, 84 ans, le 31 août
Jeanne CARIOU, 82 ans, le 1^{er} septembre
Gaston BOURGUIGNON, 97 ans, le 7 septembre
Jacqueline AKALP, 73 ans, le 8 septembre
François SALAÛN, 96 ans, le 25 septembre
Denise LE DÛ, 94 ans, le 25 septembre
Marie LAGADEC, 93 ans, le 29 septembre
Yvon DALMAR, 69 ans, le 29 septembre
Marie-France SALOMON, 77 ans, le 5 octobre
Eric LE FOLL, 63 ans, le 16 octobre
Léon OBER, 81 ans, le 18 octobre
Elie DUVAL, 67 ans, le 19 octobre
Jeanne LE BALCH, 91 ans, le 1^{er} novembre
Renée COATANNOAN, 104 ans, le 8 novembre
Yvon GUILLERM, 74 ans, le 11 novembre
Roland ETIENNE, 72 ans, le 22 novembre
Nicole SÉLÉBARD, 77 ans, le 27 novembre
Yvonne PIEL, 86 ans, le 4 décembre
Marie Thérèse LE CAM, 90 ans, le 7 décembre
Jean-Louis THÉPAUT, 86 ans, le 7 décembre
Marie-Thérèse TISON, 89 ans, le 11 décembre
Jeannine CHENARD, 84 ans, le 14 décembre
Nicole LE CORNEC, 80 ans, le 26 décembre

Statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré **130 naissances** sur le pôle de santé de Guingamp (71 filles et 59 garçons), dont **18 Pabuais** (8 filles et 10 garçons). Nous avons enregistré **502 décès** dont **75 Pabuais**.

■ La Rédaction

URBANISME BILAN 2023

14 demandes de permis de construire (contre 17 en 2022) dont :

- 10 permis pour maison individuelle (contre 11 en 2022)
- Réhabilitation ancienne ferme EAG 13 garages
- 1 Garage
- Rénovation maison
- Extension habitation

2 permis de démolir (contre 1 en 2022)

6 autorisations de travaux (contre 2 en 2022) - Travaux divers hôpital

66 déclarations préalables (contre 51 en 2022)

89 demandes de certificat d'urbanisme (contre 101 en 2022)

44 déclarations d'intention d'aliéner (contre 66 en 2022) dont :

- 7 pour terrain
- 36 pour maison
- 1 entrepôt

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

En date du 12 décembre 2023, le conseil de l'agglomération a approuvé le PLUI et sa mise en place dès le 8 janvier 2024. L'accès à la connexion internet de GPA : <https://www.guingamp-paimpol-agglomeration.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/documents-du-plui/> où vous pourrez trouver le règlement du PLUI et le plan de zonage de notre commune.

■ Bernard HENRY,
Adjoint à l'urbanisme



LE POINT SUR

les Travaux

Pierre Loti

La réfection des cheminements a pu être en partie terminée en cette fin d'année 2023 puisque les travaux d'enrobé sont terminés. Le début de l'année 2024 verra la mise en place des potelets en bois de part et d'autre de l'avenue ainsi que la réalisation de place de stationnement en mélange terre/pierre engazonné. La réception des travaux pourra avoir lieu en février 2024.



Rue de l'Armor

Dépendante des contraintes physiques liées à la nature du sol, l'entreprise Le Du, agissant pour le compte d'ENEDIS et du SDE 22, a rencontré quelques difficultés à terminer l'effacement des réseaux électriques, éclairage public et télécom de la rue de l'Armor en cette fin d'année 2023. Les travaux reprendront en janvier 2024 et devraient encore durer un mois. La circulation devrait donc revenir progressivement à la normale par la suite. Nous remercions particulièrement les riverains de la rue pour leur compréhension dans le cadre de travaux qui ont nécessairement affecté les déplacements quotidiens.

Par ailleurs, les travaux d'implantation des armoires fibres seront menés en ce premier trimestre 2024 mais ne devraient pas générer de problèmes de circulation importants car la circulation alternée est privilégiée dans la mesure où elle demeure possible.



Travaux rue de l'Armor

Self Ecole du Croissant

L'avant-projet définitif a été validé en commission travaux en ce mois de décembre 2023. Les autorisations administratives seront déposées en janvier 2024 et la consultation des entreprises pourra avoir lieu en février. Les travaux, quant à eux, pourraient débuter au mois de mai 2024.

Lotissement

Le SDE 22 a pu installer l'éclairage public dans l'ensemble du lotissement à l'automne. L'entreprise Eurovia a confirmé la possibilité d'intervenir au début du mois de janvier 2024 pour réaliser la voirie définitive du lotissement et les travaux devraient durer trois mois compte tenu de l'envergure du chantier.

■ **François LE BRAS,**
Adjoint aux travaux



DISTRIBUTION

de l'eau

La gestion de l'eau potable est devenue publique depuis le 1^{er} janvier 2024 sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA). Guingamp Paimpol Eau fait donc son apparition et sera désormais gestionnaire de la régie eau sur le territoire.

Ces changements concernent la quasi-totalité des habitants du territoire. Seuls certains secteurs ne sont pas concernés car ils sont encore gérés par les syndicats comme Bourbriac avec la DSP (Délégation du service public).

Un numéro unique est mis en place pour rendre cette transition plus facile, Guingamp Paimpol Agglomération souhaite donc établir plusieurs dispositifs. Un numéro unique accessible du lundi au vendredi de 8h à 19 h. Il permettra de répondre aux questions ou de signaler un problème quel qu'il soit concernant l'eau ou l'assainissement.

L'Agglomération a le souhait d'une

proximité plus importante autour de l'eau.

Une agence physique située au 2, Rue de la Passerelle à Guingamp est là pour répondre à cette tâche. Elle est accessible de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

La continuité de l'eau potable est assurée depuis le début de l'année 2024.

Pour continuer à bénéficier du

prélèvement mensuel ou automatique à échéance, il faudra compléter le verso du contrat d'abonnement.

Depuis le 2 janvier, les usagers peuvent contacter le 02 96 16 14 40 pour les demandes relatives au contrat d'eau.

Depuis le 1^{er} janvier
au 02 96 16 14 49
pour les demandes de dépannage
et urgences techniques 24h/24.





NADINE LE MOIGNE

Qui êtes-vous ?



Qui êtes-vous ?

Je suis originaire de Lanrivain, où j'ai passé toute mon enfance dans la ferme familiale.

Je suis maman d'une jeune fille de 15 ans, lycéenne à Guingamp.

Je suis professeur des écoles ; après de nombreuses années en maternelle, j'enseigne actuellement en classe de CE2-CM1.

Votre engagement municipal :

Je suis arrivée à Pabu en 2015. Avant de m'engager en 2020 dans la vie municipale, j'ai eu le plaisir de faire partie du Conseil des Sages ; cette instance m'a permis de rencontrer de nombreux acteurs locaux. Grâce à la visite du patrimoine, organisée en été, j'ai pu découvrir notre belle commune et échanger avec des élus et des Pabuais, ce qui m'a motivée pour m'investir à Pabu.

Quelles sont les commissions que vous avez souhaité intégrer ?

Au sein du conseil municipal, je fais partie de différentes commissions : le CME (conseil municipal des enfants), le CCAS (centre communal d'action sociale) et Culture et Patrimoine.

Avec le CME, en équipe avec Fabienne et Jamila, nous travaillons avec un groupe de 21 jeunes très motivés et soucieux de s'engager dans la vie municipale. Ensemble, nous participons à diverses actions caritatives (collecte de jouets, de denrées lors de catastrophes naturelles, Téléthon...) et nous avons à cœur de renforcer le lien multigénérationnel. Accompagnées d'élus, nous avons eu la chance de leur faire découvrir des lieux symboliques de la République : la mairie, le Conseil départemental, l'Assemblée nationale et le Sénat.

La présence des enfants aux cérémonies patriotiques est le symbole de leur engagement et leur attachement à la citoyenneté.

Sous la houlette de Denise au CCAS, je participe, notamment, à la distribution des colis de Noël pour nos aînés. Ces moments passés avec nos anciens sont très enrichissants et toujours très émouvants.

Passionnée de patrimoine, je participe tous les ans, avec Anthony, aux Journées du Patrimoine et prend beaucoup de plaisir à faire découvrir aux visiteurs notre riche patrimoine local. Je fais également partie de l'association des Amis des Potiers.

Quels sont les projets qui vous tiennent le plus à cœur ?

Les projets qui me tiennent à cœur sont la poursuite des actions du CME concernant l'aménagement de Pabu (décors de Noël, jeux pour le parc de loisirs, nichoirs, cabane à dons...) et le lien intergénérationnel (organisation d'après-midis-jeux avec nos aînés...), la concrétisation du musée à la maison des Potiers et la réalisation du village d'artisans sur la zone de Saint-Loup.

■ La rédaction.



CONSEIL MUNICIPAL des Enfants

Les sapins de la solidarité

Pour Noël, le conseil municipal des enfants a invité tous les enfants à décorer les sapins solidaires en bois de Pabu qui trônent dans leurs écoles et devant la mairie.

À Pabu, les habitants ont vécu ces jours derniers une période tout à fait particulière. À l'initiative des enfants du conseil municipal, voici que se dresse à présent la silhouette d'un sapin majestueux, en bois, superbement décoré dans la cour de l'école du Croissant, devant l'école Skol Ar Yezhou et devant la mairie.

Comment s'est déroulée la réalisation de cette belle idée ? Le premier sapin a été décoré lors du Téléthon, le second devant l'école Skol Ar Yezhou par les enfants de l'école et le troisième dans la cour de l'école du Croissant.

Les enfants, qui ont été nombreux à répondre présents à cette belle initiative, n'ont pu qu'apprécier la beauté des arbres, devenu l'expression de la solidarité et de l'entente entre élèves.

Le conseil municipal des enfants tient à passer le message suivant :

Décoration du sapin à l'école du Croissant



Décoration du sapin à l'école du Bourg



Le sapin devant la mairie

Merci chaleureusement à tous les participants qui se sont prêtés à ce jeu si charmant.

Durant le mois de décembre, les sapins, devenus l'emblème de l'amitié et du partage, envoient lumières, couleurs et chaleur. On ne peut que féliciter le CME, qui a su entraîner autour de lui le maximum de personnes dans la mise en scène de cette belle idée. Faisant ainsi la preuve que la magie de Noël peut naître un peu partout, quand la motivation est là.

■ **Jamila KARROUMI,**
Adjointe aux affaires scolaires.



Vente de boules de Noël au profit du téléthon



Les enfants du CME et les élus

Le C.M.E. a réalisé plusieurs actions ces derniers mois

- Collecte pour le Maroc
- Participation à la Rose Espoir
- Participation à la cérémonie du 11 novembre et au traditionnel banquet des anciens
- Vente de boules de Noël au profit du Téléthon
- Collecte de jouets au profit des Restos du cœur

■ **La commission du Conseil Municipal des Enfants.**



Réception de la collecte pour le Maroc en présence des élus et des jeunes du CME

ÉCOLE du Bourg

14 a viz kerzu : c'hoariva
14 décembre : théâtre en langue bretonne

Ur pezh-c'hoari a zo bet kinniget deomp gant al liseidi deus lise Diwan Karaez d'ar yaou 14 a viz kerzu diouzh ar beure e sal ar gouelioù Pabu.

Nous avons assisté à une pièce de théâtre proposée par les lycéens du lycée Diwan de Carhaix le 14 décembre au matin à la salle des fêtes de Pabu.

Kaset o deus ac'hanomp e bed ur « youtuber » a soñje dezhañ oa roue ar mor ha ne veve nemet evit

e « followers » hag e bellgomzer. Dizoloet en deus morlaerien, pobl ar mor ha rouanez ar mor... Ils nous ont transportés dans le monde d'un « youtuber » qui se prenait pour le Roi de la mer, qui ne pensait qu'à

son téléphone et ses « followers ». Il a rencontré des pirates, le peuple de la mer ainsi que la Reine de la mer...

■ **Isabelle MICHAT, Directrice.**





LA COMMISSION

des menus

La commission des menus a lieu une fois par trimestre.

Les membres de la commission

Elle est constituée d'élèves volontaires, de représentants de parents d'élèves, d'élus, du chef de cuisine. Elle est ouverte à toutes les remarques des usagers du service de restauration qui souhaitent apporter leur contribution.

Les attributions de la commission

- recueillir les propositions constructives des convives sur la restauration scolaire
- analyser les menus proposés pour la période à venir
- mettre à plat d'éventuels problèmes liés à la restauration

Le but de cette commission est de proposer des repas variés, équilibrés en respectant les recommandations nutritionnelles dans le cadre d'un budget.

Constitution des menus

Tous nos menus, conformément aux directives du Conseil départemental, proposent :

- une entrée au choix
- un plat chaud
- un laitage
- un dessert



Ecole Du Croissant



Ecole Skol Ar Yezhou



Service Ansamble breiz restauration entouré de Marcel Le Foll, adjoint aux finances et Jamila Karroumi, adjointe aux affaires scolaires

L'accès à la restauration scolaire par les parents est possible, moyennant l'achat d'un ticket auprès de la mairie.

Rappel : tarifs cantine scolaire depuis le 1^{er} septembre 2023

Quotient familial : jusqu'à 1000 : 1,00€ ; de 1001 à 1400 : 2,20€ ; 1401 et plus : 3,30€.

■ **Jamila KARROUMI,**
Adjointe aux affaires scolaires.



Les participants aux activités de l'après-midi

TÉLÉTHON 2023

Cette année notre Téléthon s'est déroulé sur 3 jours.



Exposants et visiteurs lors du vide grenier

En effet, dès le vendredi soir la Zumba et l'Atelier Chorégraphique ont rassemblé environ 80 personnes, dont beaucoup d'enfants. La soirée s'est terminée autour d'un bon rosé bien mérité.

Dès le samedi matin, l'école de rugby à 5 a lancé la journée sportive, qui s'est poursuivie durant l'après-midi par la marche, la visite du patrimoine, le jonglage par l'école de foot féminine,

le vélo, le V.T.T. et la course à pieds.

Tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes autour d'un bon goûter où il était possible d'acheter des boules de Noël et des articles fabriqués par ID Récup.

Le dimanche nous avons organisé un premier vide-grenier qui a connu un franc succès.



Remise des fonds récoltés

Toutes ces activités ainsi que les dons associatifs et personnels ont permis cette année de récolter **la somme de 2 949 € soit 988 € de plus (+ 33%)**.

Depuis sa création nous avons atteint la somme de 33 160 €.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation et surtout votre implication, avec un remerciement tout particulier aux élèves du Restmeur ainsi qu'à leur professeur Mme Allo.

■ **Bernard HENRY**
Adjoint à la vie associative et sportive



Le maire et les membres du CCAS

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale

Repas du 11 novembre offert par le CCAS

Après la cérémonie commémorative de l'armistice au monument aux morts, la plupart des participants a regagné la salle des fêtes pour partager le traditionnel banquet offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus. Ils étaient 160 convives, avec les élus

et les 10 enfants de la commission municipale à partager le repas, animé par Samuel et Amaury de Event'Live animation.

L'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance, quizz, chants et danses ont rythmé l'après-midi.



Banquet du CCAS

Colis aux octogénaires

Comme le veut la tradition, le C.C.A.S offre un colis de douceurs aux aînés de la commune âgés de 81 ans et plus et qui n'ont pu participer au repas du 11 novembre.

Cette distribution est faite par les élus et les membres du C.C.A.S. Elle favorise la rencontre avec les administrés.

Au total, 190 personnes vont bénéficier de ce colis, dont 22 ont le bonheur de vivre en couple.

Comme l'an dernier, l'almanach Notre Temps 2024 est offert à chacun.

24 personnes résident en EHPAD (Ty-Névez, Hortensias, La Petite montagne, Résidence Beau-Chêne, Keranno et Kersalic), ils recevront un colis composé de produits d'hygiène.

Cette visite est un moment précieux d'échange et permet d'apporter un peu de réconfort et de rompre la solitude.

Je tiens à remercier tous les membres du CCAS pour leur participation à la distribution des colis, moment privilégié de partage et de convivialité, apprécié de tous.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024 à chacun, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

■ **Denise THOMAS**
Adjointe aux affaires sociales



FOCUS SUR LE TRI DES BIODÉCHETS

en 2024



En 2022, chaque habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération a produit en moyenne 844 kg de déchets dont 187 kg d'ordures ménagères résiduelles - ce sont les déchets qui ne sont pas triés et destinés à l'incinération.

Environ 30% de ces déchets - soit 56kg/hab - sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, ce que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « biodéchets ». Il s'agit donc des déchets non dangereux biodégradables que l'on produit à domicile.



Parmi les objectifs de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) figure celui de trier et valoriser les biodéchets.



A compter du 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.





Pourquoi valoriser les biodéchets ?

Collecter et incinérer les ordures ménagères résiduelles ont un coût : 306€ la tonne. Il est donc nécessaire de détourner de l'incinération les biodéchets, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Trier à la source les biodéchets permet donc de :

- Réduire la production d'ordures ménagères (objectif du plan de prévention voté par l'agglomération en 2020)
- Réduire l'impact environnemental : moins de transport, d'incinération...
- Valoriser et produire localement du compost ou du biogaz via la méthanisation
- Maîtriser au mieux les coûts de gestion des déchets

Quelles solutions pour trier à la source ces biodéchets ?

Pour trier ses biodéchets, la solution à privilégier si l'on dispose d'un jardin est le **compostage**. Depuis plusieurs années, **Guingamp-Paimpol Agglomération offre la possibilité à ses habitants de s'équiper d'un kit de compostage à prix réduit – 25€** (75% du coût étant pris en charge par l'agglomération), comprenant un bioseau, un mélangeur ainsi qu'un composteur en bois. Ils sont en vente en déchèteries. Pour les déchets du jardin, le broyage et le compostage à domicile est à privilégier, sinon ils peuvent être déposés dans l'une des 6 déchèteries du territoire.

La collecte séparée des biodéchets peut être une solution pour les secteurs urbains qui ne disposent pas de place pour le compostage individuel ou collectif. Ce mode de collecte, en porte-à-porte (avec un bac supplémentaire) ou en bornes d'apport volontaire (comme pour le verre) est ramassée séparément par des camions dédiés. Cette solution ne sera pas mise en place en 2024 sur le territoire mais fera l'objet d'études (voir ci-après).

Réglementation et calendrier

Initialement prévue à l'horizon 2025, l'échéance de généralisation du tri à la source des biodéchets par tous les producteurs est avancée au 31 décembre 2023, en cohérence avec l'objectif fixé à l'échelle européenne.

Elle ne signifie pas obligatoirement la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte mais prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Il appartient à chaque collectivité territoriale de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets adaptées à son territoire.

Dans ce contexte, Guingamp-Paimpol Agglomération lance en janvier 2024 une étude sur son territoire qui permettra d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour tendre vers ces objectifs.

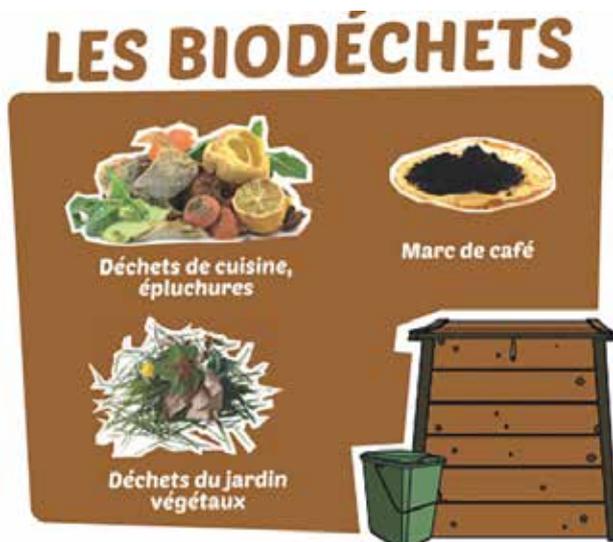
Ainsi, en 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit ses actions en faveur du compostage et continue de proposer la vente de composteur individuel en déchèterie à tarif réduit. Une série de formation au compostage individuel à destination des usagers sera également organisée.

Fin 2024, l'agglomération lancera une expérimentation sur quelques secteurs pour tester des dispositifs de tri à la source des biodéchets adaptés à notre territoire.

En 2025 et 2026, déploiement du dispositif retenu à l'échelle du territoire.

Consignes de tri :

quels biodéchets déposer dans mon composteur ?





R
E
S
S
O
U
R
C
E
S

ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Les élus du conseil municipal et du CME

La Rose Espoir

Le dimanche 8 octobre, les enfants du conseil municipal de Pabu encadrés par Fabienne Broudic, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, soutenue par Jamila Karroumi, adjointe aux affaires scolaires, Nadine Le Moigne, conseillère municipale et Denise Thomas, adjointe

action sociale et solidarités se sont mobilisés et ont répondu présent à la Rose Espoir à Ploumagoar pour effectuer une marche solidaire.

L'objectif était de rappeler aux femmes que le dépistage précoce du cancer du sein, par la mammographie, est

actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre ce cancer. Si la maladie est détectée tôt, elle est alors guérie dans 9 cas sur 10. Le dépistage est donc un enjeu majeur de santé publique.

Planning 2024 de la salle des fêtes

Les associations étaient invitées à établir le programme des festivités sur 2024 concernant l'occupation de la salle des fêtes.

A tour de rôle, il a été vérifié que toutes les dates correspondaient aux demandes.

Bernard Henry précise que les travaux de restructuration intérieure de la salle des fêtes devraient débuter au second trimestre 2024 et bien entendu, que des aménagements seraient à prévoir.



Réunion avec Bernard Henry, Patricia Langlois et quelques président(e)s des associations pabuaises



Elus, professeurs et administrés devant l'école du Croissant

Temps de recueillement

Le lundi 16 octobre à midi, devant l'école du Croissant, un hommage a été rendu à M. Dominique Bernard

professeur assassiné à Arras. Après son allocution, M. Salliou a remercié chacune et chacun pour leur présence, dont les excusés, et il a été observé une minute de silence.



Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales et Laurent Daniel, agent des services techniques devant le carré des indigents

Fleurissement du Cimetière - Carré des indigents

Comme chaque année, juste avant la Toussaint, la municipalité a fleuri le carré des indigents, en respect pour les défunts décédés au Centre Hospitalier, celui-ci étant sur le territoire de la commune.

Les services techniques assurent l'entretien des sépultures sans monuments et également le nettoyage du cimetière.

53 plantes ont été déposées sur chaque sépulture.

Ces personnes sont sans famille connue ou en rupture familiale.

La Rentrée Associative

La mairie a convié toutes les associations afin de faire le point sur la rentrée associative.

Après un forum bien réussi tant sur l'organisation que sur la

fréquentation, les associations ont débuté leurs activités.

De manière générale, l'effectif est stable voire en légère hausse, tout près des effectifs avant Covid.

Bernard Henry souhaite à tous, une bonne réussite pour l'année 2023 / 2024.



Président(e)s des associations pabuaises et élu(e)s devant la mairie

Visite de quartier

Samedi 21 octobre à 10h avait lieu la visite du quartier historique du Croissant.

Les élus ont bravé les intempéries pour aller au contact des habitants.

Très peu de problèmes hormis la vitesse excessive dans la rue de la Fontaine et une arête de trottoir à revoir ; elle est mal adaptée pour les personnes à la déambulation précaire, aux poussettes et fauteuils roulants.

Deux problèmes liés aux végétaux, l'entretien du talus derrière les pavillons de la rue du Croissant et de la rue Anjéla Duval, qui relève des compétences de l'Agglo qui a un contrat pour deux coupes annuelles dont une tardive, en fin de printemps pour respecter la nidification des oiseaux et de trouver les insectes ou les petits rongeurs nécessaires à

l'alimentation des petits dans les nids avant leur envol.

Il est souhaité une troisième coupe annuelle, tant sur les côtés du talus que sur la partie plane du

chemin et un entretien au pied des végétaux sur la crête du talus. Un point voirie et éclairage public a été fait dans le lotissement des 3 frères Henry.



Les élus lors de la visite du quartier historique du Croissant

Photo prise à l'occasion des 102 ans de Mme Coatanoan



Décès de Mme Coatanoan

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Renée Coatanoan à l'âge de 104 ans, elle était la doyenne de l'Ehpad du Centre Hospitalier et la seconde personne la plus âgée de notre commune.

Née le 21 octobre 1919 à Saint-Agathon, elle a exploité, durant des années, un bar-tabac au bourg de sa commune de naissance. Une affaire familiale qu'elle avait reprise après ses parents

et grands-parents. Elle est arrivée habiter à Pabu en 1971 rue Célestin Chevoir. Jusqu'à ses 101 ans elle avait conservé le goût du jardinage. Elle avait été hospitalisée en janvier 2022.

Elle avait reçu à son domicile le jour de ses 102 ans, Pierre Salliou, maire, et Denise Thomas, première adjointe. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Cérémonie du 11 novembre

Le samedi 11 novembre avait lieu la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Cette guerre si meurtrière, qui a fauché une génération de jeunes et laissé des marques indélébiles de chagrin

immense dans quasiment toutes les familles françaises.

Aujourd'hui par notre présence, c'est honorer la mémoire de nos aînés et aussi rappeler que la paix entre les nations est, ô combien, importante.

De nos jours, la guerre gronde à nouveau, à nos portes, la voie du dialogue et des négociations est indispensable pour y mettre un terme au plus vite avant le risque d'un embrasement plus large.

Les élus du conseil municipal et du CME devant le monument aux morts





Vernissage de l'exposition de Xavier Escalere

Vernissage exposition photos

Xavier Escalere, de Squiffiec, pour sa première exposition, a choisi Pabu.

Il fait beaucoup de photos de clubs de foot. Il a une accréditation avec EAG, l'équipe féminine et l'équipe de L2.

Le thème est "l'arroseur arrosé", il prend les photographes avec leurs appareils photos.

Concert de Tribann

Dimanche 19 novembre, le groupe Tribann a donné un concert à l'église.

Il affichait complet, c'était la troisième fois que le groupe se produisait à l'église.

Ce concert est la résultante d'un échange, la commune mettant à disposition du groupe une salle de répétition tout au long de l'année.

Les quinze musiciens, aux sons des nombreux instruments, violons, guitares, cornemuses, binious, accordéons, ont fait voyager le public avec les musiques traditionnelles celtiques en passant par l'Écosse, l'Irlande, les Asturies, avant de continuer par un récit de pêche en Islande enveloppé d'airs de musique bretonne.

Le concert était gratuit ; cependant le public, par ses dons, a permis de financer pour moitié, les frais du concert, l'autre moitié sera versée au Téléthon.



Les spectateurs lors du concert

Réception des mains vertes à la mairie

Le samedi 25 novembre à 11h30, sur invitation de Pierre Salliou, maire, et Marie-Jo Cocguen, conseillère municipale déléguée au fleurissement et au cadre de vie, les participants au concours des maisons fleuries ont été reçus en mairie en présence de plusieurs élus.

Comme chaque année, la réception a pour but de récompenser les jardiniers amateurs, et leur permettre de continuer à exprimer leur créativité, les

8 familles ont reçu des cartes cadeaux à retirer au Point Vert au rayon jardinerie.

Ont participé :

M. Allo Ollivier

Mme et M. Colivet Joëlle et Jean Pierre

M. Le Maître Daniel

M. Martins Alvez Manuel

Mme et M. Morice Yves

Mme Piedcoq Annick

Mme et M. Poulouin Chantal et Alain

M. Thépot François

Marie-Jo Cocguen, comme à son habitude, a su trouver les mots justes pour chacun, avec comme support la projection d'un diaporama individuel et collectif à la fois.

Pierre Salliou a salué le travail et l'investissement de chacun, qui concourt à l'embellissement de nos quartiers. Il a aussi salué le travail des services techniques qui s'investissent au quotidien pour rendre notre ville la plus fleurie possible.



Les lauréats et les membres du Jury

Visite à Mme Guillerm, notre doyenne

Le vendredi 29 décembre, Pierre Salliou accompagné de Denise Thomas, Marie-Jo Cocguen et de Nicole Levasseur ont rendu visite à Madame Guillerm.

Le maire lui a remis un magnifique bouquet de fleurs, un colis de douceurs et un almanach « Notre temps » pour 2024, sur lequel elle pourra noter les différents événements qui jalonnent cette nouvelle année et les visites qu'elle reçoit.

Elle est très entourée par sa famille, par ses voisins. D'ailleurs, sa nièce Maryvonne et sa petite-fille Nadia étaient présentes ce matin.

Les élus lui ont présenté leurs vœux pour 2024 et lui ont

donné rendez-vous le 21 Juillet pour fêter ses 107 ans. Sur le ton de la plaisanterie, elle nous a dit qu'elle nous enverrait un carton d'invitation pour ses 107 ans !



Visite des élus à Francine Guillerm

La cérémonie des vœux du maire

Le vendredi 5 janvier à 18h15 avait lieu la cérémonie des vœux du maire. L'accueil dans le hall par les jeunes du conseil municipal des enfants et les élus a été apprécié.

Cette année, c'est Marie-Jo Cocguen, conseillère déléguée au cadre de vie, qui était la maîtresse de cérémonie. Elle était chargée d'annoncer le déroulement de la soirée. Chaque prise de parole était ponctuée de mots chargés de messages de paix.

Le programme était fourni et cadencé à un rythme propice à retenir l'attention jusqu'au bout. Il y avait de la danse, lecture d'un poème, une chanson, les actions du CME sur 2023 et les projets 2024, le film de la commission communication avec un renouvellement de la formule interviews.

Les interventions d'Eric Boyer, conseiller délégué à l'artisanat et au commerce, pour le marché bio ; Jamila Karroumi, adjointe en charge des affaires scolaires, pour le self de l'école du Croissant ; Denise Thomas, première adjointe, pour les chiffres de l'état civil et les mouvements de personnel ; Bernard Henry, adjoint en charge de la vie associative et de l'urbanisme, pour l'urbanisme et le PLUI ; Guillaume Louis, conseiller

départemental, pour les actions et accompagnements du département sur notre commune, et en particulier la sécurisation du carrefour avenue Pierre Loti vers le Grand Kermin, avec une phase de test interdisant la traversée de la rocade.

L'intervention de Pierre Salliou, maire, a été marquée par le positionnement, sans équivoque, sur l'hôpital ; il a rappelé son attachement viscéral et s'est exprimé avec la plus grande fermeté « **Il est hors de question que l'hôpital soit reconstruit ailleurs qu'à Pabu** ». Il est d'autre part en contact permanent avec Mme Noguera directrice de l'ARS.

Il a aussi rappelé que la rénovation de notre station d'épuration en attente bloque les projets de constructions de maisons dans le bourg et au-delà en direction de Pommerit et qu'il s'agit d'une forme de discrimination en matière de développement communal sur notre territoire communautaire.

Il a aussi mis en lumière qu'il va falloir réfléchir à travailler avec les communes limitrophes à la mutualisation des investissements pour ne pas se retrouver avec des situations telles que dans la rue de

Goas ar Vran ou le côté droit est entretenu par la machine de Saint Agathon et le côté gauche par celle de Pabu.

Il a remercié chaleureusement les élus pour leur investissement au quotidien auprès de nos concitoyens, et le personnel communal pour sa compétence, son investissement et sa disponibilité.

Ainsi s'est terminée la cérémonie par un moment de convivialité proposé par Bernard Henry et Sandra.



Le maire présente ses vœux à l'assemblée





ÇA S'EST PASSÉ

à la médiathèque...



Halloween à la médiathèque

Le soir d'Halloween, des petits zombies, monstres et autres créatures ont été accueillis à la médiathèque par la sorcière Crapouilla, accompagnée de son araignée Mistinguette. Ils ont été ravis d'écouter ses histoires effrayantes. Un goûter horrible s'en est suivi qui a bien régalé les enfants (pas) sages !

Le fabuleux Noël de Gildas Tête de bois

Nous avons eu le bonheur d'accueillir la Compagnie Ookai mercredi 6 décembre. Mélody est conteuse, musicienne et comédienne et Lorenzo, dessinateur. Ils ont enchanté leur auditoire mercredi 6 décembre. Petits et grands ont participé avec joie au déroulement du conte musical Le fabuleux Noël de Gildas Tête de bois, un petit garçon qui rêve de manger un vrai repas de Noël mais qui doit affronter bien des épreuves pour arriver jusqu'au trésor des Korrigans... Lorenzo a dessiné pendant toute la durée du conte le portrait de Gildas. Merci à eux de l'avoir offert à la médiathèque !





Atelier « Recyclons nos livres ! »

Afin de donner une seconde vie à des livres ou magazines, nous avons créé des objets de déco de Noël ! Pliage de pages, découpage, collage, étaient de mise pour confectionner des rennes ou des sapins. Avec un peu de patience et d'inspiration, le résultat est très réussi. Bravo à nos participants !

Envie d'animer ?

Si vous avez des idées d'animations, ou si vous-même aimeriez faire découvrir votre passion, profession, et/ou animer un atelier créatif à la médiathèque, n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous étudierons votre proposition.

Suivez-nous sur Instagram !



MEDIATHEQUEDEPABU

Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte !

Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 13000 livres en accès libre et empruntables (romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Des postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique et une connexion Wi-Fi.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un accès aux nombreuses ressources numériques de la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

■ Emilie COZ,
responsable de la médiathèque



L'ATELIER CHORÉGRAPHIQUE

fête ses 10 ans

Déjà 10 ans que Mélanie Prigent s'implique dans la vie locale de Pabu en faisant danser chaque année plus de 200 élèves. De la danse classique en passant par le jazz, le hip-hop ou le break, c'est avec plaisir et passion qu'elle fait évoluer petits et grands dans la salle de danse de Pabu.



Après la séance de danse et de zumba organisée en faveur du Téléthon le 3 décembre dernier, conjointement avec Stéphanie Salomon, l'Atelier Chorégraphique vous présente ses événements 2024 à ne pas manquer :

La soirée 90

Venez danser au rythme des musiques des années 90 dans la salle des fêtes de Pabu le samedi 3 février 2024 à partir de 18h30

Nous proposons des plateaux apéro fromage-charcuterie-pain pour 2 ou 4 personnes sur commande .

Contact :

latelierchoregraphique@outlook.com,
06 84 25 15 90 ou 06 68 30 2722

Le vide grenier

Le bon moment pour vendre les biens dont vous ne vous servez plus.

Une petite restauration sera proposée sur place le dimanche 17 mars 2024 à la salle des fêtes à Pabu.

Contact : Mme Caoudal
06 86 85 55 94

Concours

Certaines de nos danseuses représenteront l'école de danse lors de deux concours cette année :

- Les 23 et 24 mars à l'espace Roger Ollivier de Plérin
 - Les 18 et 19 mai au Triangle à Rennes
- N'hésitez pas à venir les encourager.

Le spectacle de fin d'année

Les danseurs et danseuses de l'Atelier Chorégraphique auront le plaisir de se dévoiler sur scène lors de notre traditionnel spectacle de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous à la salle de la Grande Ourse de Saint-Agathon les vendredi 14 et samedi 15 juin 2024 pour un week-end placé sous le signe de la fête, nous vous attendons nombreux pour partager ce magnifique moment de bonheur et de complicité.



AMICALE

laïque

L'assemblée générale s'est tenue le 14 octobre 2023, le président de l'Amicale Laïque, Dominique Béchet, a présenté à la municipalité et aux adhérents présents le bilan moral et financier.

190 adhérents environ ont participé aux 9 activités sportives et culturelles, soit une situation stable au niveau effectif par rapport à l'année précédente, et le bilan financier fait ressortir un résultat positif.

Comme l'an passé, Dominique Béchet, a lancé un appel aux bénévoles à venir nous rejoindre pour redynamiser l'amicale laïque.

Pilates

Si cette année 2023/2024 voit l'activité couture disparaître, une

autre activité sportive est née, le pilates. Elle vient grossir les activités sportives et, comme la gymnastique elle est pratiquée avec une animatrice agréée et rémunérée par l'amicale laïque.

Les cours de pilates se déroulent au sol et les exercices ne sont ni violents, ni traumatisants pour le corps. Ainsi femmes et hommes, sportifs ou non, personnes jeunes ou plus âgées peuvent la pratiquer. Les cours se déroulent tous les lundis de 18h45 à 19h45. Nous pratiquons un prix réduit pour les jeunes de 15/18 ans.



Cours de Pilate

Cours d'art floral





Art floral

Autre activité dont nous parlons peu : l'art floral. Ici, il s'agit de réaliser des bouquets ou compositions florales sur tout type de support (vase, panier, pot, etc..). Les adhérentes apportent fleurs, feuillages, mousse, support, etc., Marie Christine Pierre, animatrice bénévole depuis plusieurs années, est toujours disponible pour répondre à leurs demandes et les guider dans la réalisation de leur bouquet. Les adhérentes repartent avec leur création. Cette activité est pratiquée une fois par mois le jeudi après midi.



Rappel :

Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour. A très bientôt

■ La secrétaire, Maryse IRAND



FNACA

Comité local de PABU



Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie commémorative du 11 novembre :

Le vendredi 11 novembre, à l'issue de la célébration à l'église Saint Tugdual, de très nombreux Pabuais se sont dirigés vers le monument aux morts de la commune afin de célébrer à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la victoire et de la Paix, et l'hommage de tous les morts pour la France. Très belle cérémonie en présence des membres du conseil municipal des jeunes. Remerciements à nos porte-drapeaux et particulièrement à la jeunesse qui assure la relève...

A la demande du maire Pierre Salliou, après recherches, j'ai rédigé un texte d'après le livre de marche du 247^{ème} régiment d'infanterie ou mon père de la classe 1911 était affecté durant la guerre 1914 – 1918 et blessé gravement le 17 août 1917 lors de l'attaque d'un point particulièrement important de la ligne ennemie dans le secteur de Verdun.

Lecture très émouvante devant le monument aux morts...

Hélas, aujourd'hui et depuis plus de vingt mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve des éléments de la Grande

Guerre, tels que les tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

La collecte pour les Bleuets organisée par notre comité au profit de l'ONAC, a rapporté la somme de 186,60 €

Activités :

Le mercredi 27 septembre, la réunion annuelle des responsables des comités du secteur de Guingamp Nord s'est déroulée sur la commune de Plouisy, en présence du Président départemental de la FNACA Joseph Got.

Notre secteur compte 21 comités locaux et 627 adhérents.

Le département totalise 6185

adhérents et adhérentes et 212 505 sur le plan National.

Le vendredi 17 novembre à la salle polyvalente de Pabu, de nombreux adhérents sont venus retirer la nouvelle carte pour l'année 2024. Le comité compte 75 adhérents dont 20 veuves. Le plus jeune ancien combattant est né en 1944 et les plus anciens en 1932. Pour le moment notre association fonctionne bien et une grande convivialité nous anime.

Bonne et heureuse année à tous

■ **Le Président,
Joseph LE GALL**



Décoration de Robert Clément



3 août 1914 - 11 novembre 1918 - La Première Guerre mondiale

Il y a quelques années, je m'arrêtais à Verdun pour y visiter ces lieux où tant d'hommes ont laissé leur vie et particulièrement où mon père a été gravement blessé lors d'une attaque... Visite impressionnante. S'écarter des chemins balisés et s'embourber, comme les soldats, pour sentir cette terre balafmée, blessée, mutilée. On trébuche sur des engins de mort, embusqués le long des chemins ou englués dans la terre, survivants tangibles du chaos, semblant guetter d'improbables fantômes. C'est cette mémoire enfouie, ces lieux en marge des commémorations que je parcourais à la recherche des traces authentiques de la guerre, traquant les lieux oubliés pour combattre l'oubli.

Ici, le silence impressionne, avec dans le regard un abîme inouï de douleur et d'épuisement : contre toute vraisemblance, des hommes ont réussi à vivre, si vivre est ne pas mourir. Comment ont-ils fait ces hommes,

qui, venant majoritairement de la campagne, étaient rudes, habitués à coucher à la dure, à travailler jusqu'à l'abrutissement, à vivre sans chauffage, à manger chaque jour la même soupe frugale, comment ont-ils fait pour affronter ce à quoi rien ne pouvait les préparer ?

Comment ont-ils fait pour recommencer à vivre, une fois revenus du front pour les plus chanceux ?

Comment ont-ils pu dormir après avoir vu l'enfer, vécu nuit et jour dans un vacarme que l'on n'imagine pas, vu leurs camarades mourir sous leurs yeux ?

Je ne me posais pas ces questions quand j'étais enfant. Je ne les ai jamais posées à mon père. Sa jambe de bois, m'expliquait-il, était due à ses blessures de guerre, mais je ne pouvais pas m'imaginer ce que recouvraient ces mots : blessures de guerre.

Des recherches effectuées avec mon filleul sur le livre de marche du 247^{ème} RI. il s'avère que mon père

Joseph LE GALL de la classe 1911 incorporé au 47^{ème} RI à compter d'octobre 1912, était présent au Corps à la mobilisation générale le 2 août 1914 et affecté ensuite au 247^{ème} Régiment d'infanterie à Saint Malo qui a participé à la bataille de la Meuse - de la Marne, l'offensive de Champagne et puis Verdun.

Le 5 septembre 1914, le 247^{ème} RI reçoit l'ordre du Général Joffre, Commandant en Chef :

« Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière, tous les efforts doivent être employés à attaquer et refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée »

Lettre d'un appelé à son épouse

« Très curieux, la tranchée. C'est un travail formidable et extrêmement bien fait (ici du moins). On est stupéfié de découvrir des kilomètres de ruelles, si étroites que les bords du sac, le bidon, les musettes et les manches y frottent et y cognent. On quitte ce soir la tranchée. Quelle vie ! La boue, la terre, la pluie. On est saturé, teint pétri. On trouve de la terre partout, dans les poches, dans un mouchoir, dans ses habits, dans ce qu'on mange. C'est comme une hantise, un cauchemar de terre et de boue, et vous ne sauriez avoir idée de la touche que j'ai... mon fusil à l'air d'être vaguement sculpté dans la terre glaise. On part pour le repas à la nuit tombante. »

Le 16 août 1917, à l'issue d'une attaque allemande dans le secteur de Verdun les pertes du 247^{ème} RI sont

de 16 officiers et 700 hommes tués blessés ou disparus.

Le 17 août au cours de la journée, les grenadiers du 247^{ème} progressent dans les boyaux accés aux tranchées des Arvernes où les Allemands se sont positionnés. Les bombardements sont très intenses de part et d'autre.

A 19H30, les dernières positions occupées par l'ennemi dans le secteur du Bois de Caurières sont attaquées par les grenadiers du 247^{ème} RI. A 21h35, toutes les tranchées sont reprises.

C'est à l'occasion de cette attaque très risquée en terrain ennemi, qui fera 7 morts et 30 blessés que mon père, grenadier, sera gravement blessé. Cet acte de bravoure lui vaudra l'attribution de la croix de guerre avec l'étoile de bronze et la citation :

« Excellent grenadier d'élite, d'une bravoure exceptionnelle. Volontaire pour des missions périlleuses, blessé grièvement le 17 août 1917 lors de l'attaque d'un point particulièrement important de la ligne ennemie ».

Décoré de la médaille militaire, de la médaille de Verdun il est inscrit sur le livre d'Or des soldats de Verdun

Le 247^{ème} RI est cité à l'ordre du 32^{ème} Corps d'Armée.

La Grande Guerre a tué 256 000 Bretons dont 1190 appartenaient au 247^{ème} RI

Sur le monument commémorant les morts pour la France, à Plozevet, on peut lire : « Da garet hon euz gret bro c'hall betek mervel » (J'ai beaucoup aimé mon pays jusqu'à en mourir).

Ne les oublions pas !

■ Texte de Joseph LE GALL, lu devant le monument aux morts de PABU lors de la cérémonie du 11 novembre 2023



LE CLUB

des Ajoncs d'Or

Dimanche 15 octobre avait lieu le banquet annuel du club. Un excellent repas servi par le traiteur « Le Manach » et animé par John. Participation de 87 adhérents dans une super ambiance.

Lundi 20 novembre avait lieu le concours de belote ouvert à tous. Participation de 128 joueurs.

Jeudi 7 décembre avait lieu la sortie de Noël à Carhaix avec un spectacle génial « Talents d'artistes » le matin, suivi d'un repas dansant animé par Cécile et Dominique.

Jeudi 14 décembre, nous avons fêté Noël. 95 adhérents ont pu apprécier l'excellent goûter amélioré préparé par une équipe de service ainsi que par une partie du conseil d'administration qui ont su gérer. Ce n'était pas évident ! Un grand merci pour leur collaboration.

Et voilà l'année 2023 se termine. Je vous souhaite à tous une très belle année 2024.



Sortie à Carhaix

■ Chantal POUULLOUIN
Présidente de l'association

Concours de belote à la salle des fêtes





Gommenc'h

RANDO

Pabu

Le vendredi 17 novembre 2023 s'est tenue, à la salle des fêtes de Pabu, la 8^{ème} assemblée générale de Rando Pabu en présence de 78 adhérents et anciens adhérents, de Pierre Salliou, maire de Pabu, Denise Thomas, première adjointe et de Bernard Henry adjoint au maire responsable de la vie associative et sportive de la commune.

Le Président Daniel Chaussec a rappelé l'importance de ce moment qu'est l'AG : c'est le jour où nous pouvons faire le bilan de la saison tout en ayant une pensée pour ceux qui sont absents et ceux qui traversent une mauvaise période.

Les calendriers, programmes et inscriptions des 75 adhérents ont été réalisés les 3 & 8 octobre.

Notre association propose alternativement des randos :

- Tous les mardis, selon un programme établi par les adhérents et l'autre mardi libre.
- Le dimanche, tous les 15 jours, également selon un programme établi.
- Les galettes des rois ont été dégustées mardi 9 et dimanche 14 janvier 2024.
- Les dates et lieu de notre prochaine



Cesson

rando resto ainsi que celle de notre sortie annuelle sont en cours de réflexion.

Rando Pabu participe aussi au Téléthon sur la commune de Pabu ainsi qu'au nettoyage des chemins de randonnée sur la commune et aux différentes manifestations caritatives : la Rose Espoir, la marche Violette et la rando muco.

M. le Maire a pris la parole pour féliciter Rando Pabu pour la bonne tenue des comptes et a souligné l'importance de notre association qui contribue à créer un lien social.

Un diaporama, réalisé par Yves Morice, qui à l'unanimité nous a remémoré des souvenirs remarquables que nous découvrons en randonnée.

Au cours du pot de l'amitié Martine a

remis, pour honorer nos trois nouveaux octogénaires un panier garni avec pour chacun des bénéficiaires un petit mot personnalisé.

Pour terminer cette chaleureuse soirée un buffet campagnard était organisé.

Les personnes souhaitant adhérer à « Rando Pabu » peuvent s'inscrire auprès de Daniel Chaussec.

Le coût de l'adhésion a été fixé à 34€ et à 12€ pour les adhérents inscrits dans un autre club adhérent à la FFR.

Tel : 09 72 93 31 02

Le bureau vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

■ Le président : Daniel CHAUSSEC
Photos : Jacqueline, Yves et Daniel



Guerlédan

Le bureau reste inchangé :

- Président : Daniel Chaussec
- Vice-Président : Maurice Kernéis
- Trésorière : Marie-Hélène Stéphan
- Trésorière adjointe : Martine Cuminet
- Secrétaire : Didier Cosmao
- Secrétaire adjointe : Christiane Thomas



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu



L'intérieur de la maison en cours d'aménagement

Suivi du chantier de restauration

Le chantier de restauration est terminé, et la réception de fin de travaux a eu lieu le 18 octobre. Il reste encore quelques aménagements extérieurs à réaliser, notamment délimiter un emplacement pour le stationnement PMR. La date de l'inauguration a été arrêtée au samedi 16 mars 2024.

Aménagement de la maison

Depuis la fin des travaux, l'association a poursuivi l'ameublement de la maison avec l'installation d'un lit-clos donné par une Pabuaise, et l'acquisition d'une armoire.

Des cimaises ont été installées pour accrocher les tableaux représentant le travail des potiers, reproductions aux dimensions réelles de deux toiles d'Etienne Bouillé et de trois toiles de Théophile Salaün. Quelques objets et poteries ont déjà rejoint la maison, ainsi qu'une tournette et un tour à bâton offerts par Jérôme Colivet.

L'association s'est réunie le 16 décembre dans la maison pour évoquer les derniers aménagements (pendule, perches au plafond, aménagement de l'âtre, objets du quotidien...). Les membres ont aussi examiné plusieurs propositions de visual pour le pupitre explicatif qui sera placé devant la maison. Différentes propositions d'animations ont été suggérées pour l'avenir (ateliers de

poterie, visites de scolaires, visites à thème...), et le fonctionnement du musée a été évoqué.



Réunion du 16 décembre

L'association recherche des objets du quotidien (chaudron ou marmite en fonte, trépied de cheminée, cuillère en bois, porte chandelle, poteries de Pabu, etc...) pour compléter l'aménagement de la maison. Contacter l'association ou la mairie.

Fondation du Patrimoine

La souscription publique avec la Fondation du Patrimoine est toujours en cours. Les bulletins de dons sont disponibles à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou auprès de l'association. Nous rappelons que les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Fondation du Patrimoine-Musée de la poterie de Pabu**, et adressés à la Fondation du Patrimoine-Délégation Bretagne - BP 70289 - 75867 PDC PARIS 18. Vous pouvez également

faire un don directement par internet à l'adresse www.fondation-patrimoine.org/87555 (règlement par carte bancaire ou par Paypal) ou en scannant le QR Code ci-joint avec votre smartphone. Le certificat fiscal vous sera adressé immédiatement par messagerie.



Appel aux bénévoles

L'association recherche toujours des bénévoles souhaitant s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et le projet de futur musée des arts et traditions populaires, en vue d'assurer des permanences pour l'ouverture aux visiteurs, et l'encadrement d'animations qui seront faites autour de la poterie. Contact : amisdespotiers@gmail.com (06 72 73 50 14) ou Mairie de Pabu (02 96 40 68 90). Site internet : <https://www.amis-potiers-pabu.fr>

■ Le président,
Loïc FREMONT



EXPRESSION

de la minorité

Très bonne année 2024 !

Chères Pabuaises, chers Pabuais,
Ce début de nouvelle année est l'occasion pour nous de vous adresser nos meilleurs vœux, en souhaitant qu'elle voie se réaliser vos projets et vos aspirations. Bloavezh mat d'an holl !

2024 sera notamment marquée par un rendez-vous électoral important avec les élections européennes le 9 juin. Si ce scrutin est malheureusement peu mobilisateur, il est cependant crucial tant les décisions prises au niveau européen ont un impact dans notre quotidien, même si nous n'en avons pas toujours conscience. Ce scrutin est également crucial au regard des nombreux défis auxquels nous faisons face, dont celui du changement climatique.

2024 verra également un certain nombre de projets se concrétiser au niveau municipal, comme la rénovation de la salle polyvalente. Si nous soutenons le projet tel qu'il a été présenté, nous considérons qu'il n'est cependant pas assez abouti et qu'il ne répond pas complètement aux attentes des associations. À plusieurs reprises, nous avons regretté le manque de moyens alloués à ce projet pourtant indispensable afin d'adapter notre salle aux usages actuels.

Lors du conseil municipal du 4 décembre dernier, nous avons évoqué l'acquisition du terrain situé à proximité de la maison des potiers sur lequel existe un four, aujourd'hui délabré. Ce site présente indéniablement un intérêt patrimonial. Soucieux de pouvoir le préserver, nous étions favorables à sa préemption en souhaitant qu'un projet global soit envisagé avant de l'acquérir définitivement. Or, nous avons constaté qu'aucun projet n'avait véritablement été réfléchi alors qu'un travail avec l'association "Les amis des potiers" aurait pu être engagé depuis plusieurs mois. Compte tenu du montant de l'acquisition (120 000 €) sans projet concret, nous nous sommes donc abstenus.

Ce début d'année verra enfin une expérimentation être menée afin de sécuriser la traversée de la rocade, à la sortie de l'avenue Pierre-Loti. Depuis de nombreuses années, il est unanimement constaté que cet endroit est particulièrement dangereux. Le Département a ainsi proposé une expérimentation consistant à fermer l'avenue Pierre-Loti pour empêcher la traversée des véhicules souhaitant rejoindre le bourg de Pabu. Une réunion publique est prévue et la population sera associée à cette expérimentation. Si celle-ci s'avère concluante, il conviendra de sécuriser de façon pérenne la traversée des piétons et cyclistes, qui restera permise. Nous sommes convaincus que cette solution apportera également davantage de quiétude aux riverains de l'avenue Pierre-Loti.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS, Christine BECHET, Pierrick GALARDON, Claude RONGIER

Contact : Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr - Facebook : Energies citoyennes pour Pabu



CALENDRIER

des manifestations

Février

- 01 • Paiement des cotisations du club des Ajoncs d'Or
- 03 • Soirée Atelier Chorégraphique
- 05 • Concours de belote ouvert à tous du Club des Ajoncs d'Or
- 18 • Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier

Mars

- 02 • Repas Tagine Les Kopcinelles
- 16 • Inauguration de la maison des potiers
- 17 • Vide Grenier Atelier Chorégraphique
- 19 • Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Avril

- 13 • Soirée Années 80 APE Croissant
- 14 • Bal du club des Ajoncs d'Or avec Jean Pierre Rault
- 06 et 07 • Amicale Laïque - Pièce de théâtre avec la troupe d'Yvias
- 25 • Fête des octogénaires du Club des Ajoncs d'Or

Mai

- 08 • Cérémonie commémorative de la victoire de la guerre 1939-1945
- 19 • Vide Grenier APE Bourg
- 24 au 26 • Expo Amicale Laïque

Juin

- 13 • Assemblée générale du Club des Ajoncs d'Or
- 19 • Journée conviviale de la FNACA avec repas salle polyvalente
- 22 • Repas Grillades Marine Marchande
- 23 • Bal des Ajoncs d'Or
- 27 • Buffet campagnard du Club des Ajoncs d'Or

CHAUFFAGE
(fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS
(géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - SALLES DE BAIN

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

SArgoat
Solutions
Energies



PABU - 02 96 21 18 99
argoatsolutionsenergies@gmail.com



ROUDENN
GRAFIK

**NOUS CRÉONS
VOS ESPACES
D'EXPRESSION**



**IMPRESSION TOUS SUPPORTS
ET TOUS FORMATS**



CRÉATION GRAPHIQUE



ÉTIQUETTES



ÉDITION



ROUTAGE AGRÉMENT POSTE

www.roudenn.bzh

